



- Tirez le meilleur parti des dispositifs financiers mis en place par l'Etat grâce à un acteur historique des Certificats d'Economies d'Energie.
- O Développez votre clientèle.
- Boostez votre chiffre d'affaires.
- Optimisez la gestion de vos chantiers.

Artisans Solidaires® est le réseau national d'artisans d'Enneo®, acteur historique pour la rénovation énergétique des ménages, structure délégataire agréée par l'Etat dans le cadre du dispositif des CEE et signataire des Chartes Coup de Pouce Isolation.





Devenez partenaire **Artisans Solidaires!**

Vous êtes la clef-de-voûte des travaux d'économies d'énergie et les garants d'un chantier réussi. Nos artisans partenaires sont talentueux et à la tête d'entreprises fiables. Rigoureusement sélectionnés, nous leur confions les travaux des particuliers les yeux fermés.

LES TRAVAUX COUVERTS PAR LES ARTISANS SOLIDAIRES : UNE OFFRE À 360°

Nous avons développé des solutions multi-travaux pour couvrir les principaux postes d'économies d'énergie du bâti :

- Isolation Solidaire: commercialisation de travaux d'isolation de combles, de sous-sols en plancher bas et de murs
- Chaudière Solidaire: fourniture et pose de chaudières à condensation THPE, de pompes à chaleur, de chaudières biomasse et de poêles à bois
- O Sungen: fourniture et pose de panneaux photovoltaïques

Rejoignez le réseau Artisans Solidaires et mettez votre savoir-faire au service de la rénovation énergétique du parc immobilier!

VOS AVANTAGES

La flexibilité de l'indépendance et la visibilité d'un réseau national

- Des chargés d'affaires dédiés pour vous soutenir dans le développement de votre activité et prendre en charge vos dossiers
- O Un partenariat gratuit et sans engagement, vous restez autonome : modulation de votre planning, choix des modèles et fourniture du matériel (hors photovoltaïque)
- Des chantiers confiés dans votre zone de chalandise pour l'optimisation de vos tournées
- Attribution de commandes clients qualifiées, « prêtes-à-rénover », modulables en fonction de votre capacité d'installation
- Rayonnement de votre activité à l'échelle locale
- O Des clients qui vous sont confiés en exclusivité pas de mise en concurrence
- O Un accompagnement dédié grâce à votre conseiller Artisans Solidaires® et une plateforme en ligne personnalisée pensée pour vous faciliter la vie.
- Pas de paperasse, nous gérons pour vous toutes les démarches administratives pour permettre à vos clients de bénéficier des primes énergie, du Coup de Pouce et de Ma Prime Rénov'
- Bénéficier de la garantie décennale Artisans Solidaires®

VOS ENGAGEMENTS

L'exemplarité dans le domaine de la rénovation énergétique

1

Engagement au respect des critères de qualité fixés par le Ministère de la Transition Ecologique 2

Étre titulaire d'une mention RGE à jour, dans votre domaine de travaux 3

Être référencé sur le site du service public Faire.fr



4

Respecter le délai de rétractation de 7 jours francs pour les particuliers après signature du devis

5

Installer des équipements et matériaux permettant d'atteindre les critères de performance énergétique requis dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, du Coup de Pouce Chauffage ou Isolation et de Ma Prime Rénov' le cas échéant 6

Réalisation de contrôles rigoureux sur vos chantiers



7

Évaluation de la satisfaction client





Réseau d'**artisans locaux RGE**



Signataire des chartes

Coup de Pouce Chauffage

et Isolation







Travaux assurés par la MMA



Matériels certifiés



Matériels certifiés



Conformité des chantiers contrôlés



Signataire de la Charte Engagé pour Faire



Mandataire Ma Prime Rénov'





Artisans Solidaires® - Enneo®

86, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret

Tél. 01 42 67 18 19 artisans-solidaires@enneo.fr

www.artisans-solidaires.com